

Coupe Nouvelle Aquitaine

Règlement 2026

Article I PRESENTATION

La Commission Régionale de BMX de Nouvelle Aquitaine (CRBMX), organise en 2026, sous la responsabilité du Comité Nouvelle Aquitaine, la Coupe Nouvelle Aquitaine (CNA) de BMX.

Article II PARTICIPANTS

a) La CNA est accessible à tout pilote détenteur d'une licence 2026, à jour, autorisant la compétition de BMX Race, délivrée par la FFC.

b) La CNA se déroulera, conformément au calendrier régional validé par la CRBMX de mars à avril 2026, sur quatre étapes.

c) Les dates et lieux retenus sont les suivants :

- Dimanche 8 mars 2026 / Stade Bordelais Bmx (33)
- Samedi 21 mars 2026/ Stade Montois Bmx (40)/ en semi-nocturne
- Dimanche 5 avril 2026 / Condat sur Vienne (87)
- Finale le samedi 25 avril 2026 / Pédale club Oléronais (17)

//ATTENTION //

Comme voté à la majorité par les présidents de clubs lors des assises du Bmx, deux des trois premières coupes NA sont obligatoires pour pouvoir participer aux Challenges France 2026.

La Commission Régionale étudiera les éventuelles demandes de dérogations, justifiées.

Tout pilote National hormis élite à l'obligation de participer à l'une des trois premières manches de la coupe NA 2026 pour participer au challenge national / championnat de France

Article III CLASSEMENT INDIVIDUEL - TROPHEE DES CLUBS

a) Un classement individuel par catégorie est établi à la fin de chaque épreuve. Il n'y a pas de classement spécifique pour des féminines ayant décidé de rouler dans une catégorie masculine (choix à effectuer avant la première manche et irrévocable pour la saison)

b) A l'issue de la dernière épreuve, est déclaré vainqueur dans chaque catégorie de la CNA 2026, le pilote, licencié auprès du Comité Nouvelle Aquitaine ayant marqué le plus de points.

c) L'attribution des points se fait suivant la réglementation nationale. Seront pris en compte les 4 manches de la Coupe NA. **Il n'y aura pas de joker.**

d) En cas d'égalité les pilotes seront départagés par les points acquis lors de la dernière manche. Si il n'est pas possible de les départager sur la dernière manche, il conviendra de remonter à la manche précédente permettant ce départage.

e) Un classement des clubs affiliés au Comité Nouvelle Aquitaine est organisé:
le Trophée des clubs.

Tous les pilotes d'un club inscrits lors d'une épreuve marquent des points pour son club.

f) les points de la finale à Oléron comptent double pour le classement général 2026 des coupes Nouvelle Aquitaine de Bmx.

Article IV RECOMPENSES

a) Le club organisateur de chaque manche devra récompenser les 3 premiers pilotes dans chaque catégorie 20" et Cruiser courues le jour de la manche;

b) Les féminines, n'ayant pas fait le choix de rouler avec les garçons, seront récompensées par un classement séparé. Il n'y a donc pas de classement spécifique pour les filles ayant décidé de rouler avec les garçons.

c) Le club organisateur pourra éventuellement, sans obligation, augmenter cette dotation en récompensant toutes ou parties des finalistes des différentes catégories 20" et ou Cruiser;

d) Une cérémonie protocolaire sera systématiquement organisée pour au minimum les 3 premiers de chaque catégories courues le jour de la manche. Les pilotes ont l'obligation de se présenter à cette cérémonie, revêtus du maillot du club affilié à la F.F.C.(inscrit sur leur licence) ou d'un maillot de sélection régionale ou départementale et en tenue conforme à la réglementation fédérale. Le président de jury appliquera les sanctions prévues pour les pilotes ne respectant pas ce point;

e) Le classement général de la CNA de BMX 2026, donnera lieu à une remise des récompenses aux huit premiers de chaque catégorie. Ces récompenses seront fournies par la CRBMX et remises lors de la finale à Oléron.

Article VII ENGAGEMENTS

a) Les engagements doivent être réalisés via cicleweb au plus tard le mardi 20h00 précédant la course;

b) Les droits d'engagements (10,10 € pour 2026), hors cicleweb, devront être réglés auprès du club organisateur au plus tard le matin de la course avant la publication des feuilles de race.

Le coût de l'engagement d'un pilote qui coure en cruiser et en 20 pouces passe à 11.20€ (9€ d'engagement et deux fois les 1.10€ via l'application Sqorz).

c) Pour que ces engagements soient pris en compte, chaque club devra désigner sur arbitre.bmx.naq@gmail.com un quota d'arbitres en fonction du nombre de pilotes engagés (cette règle ne s'applique pas aux clubs des comités extérieurs).

- pas d'obligation d'arbitres jusqu'à 3 pilotes engagés
- 1 arbitre journée ou 2 arbitres demi-journée de 4 à 9 pilotes engagés
- 1 arbitre journée + 1 arbitre demi-journée ou 3 arbitres demi-journée de 10 à 16 pilotes engagés
- 2 arbitres journée ou 4 arbitres demi-journée plus de 16 pilotes engagés

La répartition par club en demi-journée doit permettre de couvrir l'ensemble de la durée de la compétition.

Le club devra désigner **obligatoirement un référent club** (licencié à jour, n'occupant pas des fonctions lors de la course au sein du staff arbitral), seul interlocuteur du club auprès du jury.

d) En cas de non-respect de ces quotas d'arbitres, l'engagement des pilotes ne sera effective qu'après paiement, par le club, d'une sanction financière dont le montant est déterminé annuellement par la CRBMX (20 € / arbitre manquant en demi-journée). Le suivi des sanctions est assuré par le comité Régional.

e) Un pilote engagé qui ne participe pas à l'épreuve, sera remboursé par le club organisateur, à condition qu'il présente un certificat médical au coordinateur, au plus tard le jeudi midi précédant la course, par l'intermédiaire du responsable de son club.

f) Chaque responsable de club doit contrôler la bonne inscription de ses pilotes le jeudi soir 18h00 sur la liste « inscriptions par club » disponible sur le site Internet du comité de Nouvelle Aquitaine et signaler immédiatement toute anomalie sur arbitre.bmx.naq@gmail.com

g) Aucune demande de correction ou modification ne sera prise en compte le jour de la course;

Article VIII Championnats départementaux

Les coupes Nouvelle Aquitaine ne pourront pas être support à un championnat départemental.

Un championnat départemental devra être une compétition à part entière.

Article IX Dossier d'invitation

Les clubs organisateurs doivent diffuser eux-mêmes leur dossier d'invitation aux clubs néo-aquitains et éventuellement extérieurs à la région en mettant le comité en cc afin qu'il puisse s'occuper de la mise en ligne du dossier sur le site officiel.

Article X Autres.

- Tout pilote engagé par son club, sur une manche, est censé connaître le présent règlement et s'y conformer

- Pour tout point non indiqué au présent règlement, il convient de se référer au règlement FFC titre VI en vigueur.

- Lorsqu'une catégorie ne comptera pas plus de 8 engagés, la course se déroulera sous le format suivant : 3 manches + 1 finale.

les pilotes effectueront les 3 manches qualificatives comme les autres. A l'issue de ces 3 manches une feuille sera éditée pour la finale en prenant en compte les résultats des 3 manches qualificatives pour l'ordre du choix de place sur la grille en finale. La finale se fera sur une unique manche, le résultat final de la course retenu sera la place obtenu lors de la finale.

